# Agriculture & Landscaping: Machinery, Terrain and Weather Risks Fatality File – French



## Un ouvrier décède d’un coup de chaleur alors qu’il utilisait un équipement d’entretien des pelouses

Vers 6 h 30, le 26 mai 2010, l’employé n° 1 de la société Acres Enterprises, Inc. a été affecté à une équipe chargée de tondre la pelouse d’un complexe résidentiel à Joliet, dans l’Illinois. Aucune formation n’a été dispensée à l’employé n° 1 avant son envoi sur le terrain car, selon l’employeur, l’employé n° 1, un nouvel employé, affirmait avoir 9 ans d’expérience dans l’aménagement paysager. Les contremaîtres responsables de l’équipe ont tenté de former l’employé n° 1 à l’utilisation de la tondeuse à gazon, mais celui-ci a refusé la formation en affirmant qu’il avait beaucoup d’expérience. Les contremaîtres n’ont donc dispensé aucune formation à l’employé n° 1 avant qu’il ne commence à travailler. Selon les contremaîtres et un autre employé, l’employé n° 1 a bu un gallon d’eau et deux bouteilles de 8 oz de Gatorade pendant les opérations de tonte de pelouse le matin, avant le déjeuner. L’employé n° 1 utilisait une tondeuse autotractée Toro Proline 48 sous un soleil de plomb, à une température supérieure à 90 °F (32 °C). L’employé n° 1 a pris une pause de 10 minutes et une pause de 20 minutes avant le déjeuner, selon les déclarations de ses collègues. Selon ses collègues, l’employé n° 1 a bu davantage d’eau pendant sa pause déjeuner d’une demi-heure, mais a refusé de manger à cause de douleurs à l’estomac. L’employé n° 1 avait travaillé sous une forte chaleur et bu environ deux litres d’eau après le déjeuner lorsqu’il a été vu en train d’agir de manière irrationnelle vers 14h30. Selon ses collègues, il a été transporté à l’ombre d’un arbre après s’être effondré alors qu’il était assis. Il a été transporté en ambulance environ 5 minutes plus tard à l’hôpital Provena Saint Joseph et admis avec une température corporelle de 42 °C. Deux jours plus tard, l’employé n° 1 a été déclaré mort à l’hôpital. L’autopsie et les analyses de laboratoire qui ont suivi ont confirmé que la cause du décès était une défaillance multiviscérale due à un coup de chaleur. Acres Group avait mis en place un programme de formation sur le stress thermique, mais ne disposait pas d’un programme de travail d’acclimatation pour ses employés.

**Source :** *Osha.gov*